

La Ville de Lyon, marraine de Saint-Quentin en 1918. L'œuvre du Comité Lyon-Saint-Quentin⁽¹⁾

par M. Pierre SERET.

Les troupes allemandes occupèrent Saint-Quentin pendant 49 mois : du 28 août 1914 au 1^{er} octobre 1918. A leur départ, Saint-Quentin était une ville morte. De sa population évacuée vers le Nord et la Belgique en mars 1917, il ne restait plus, le 6 janvier 1919, — soit plus de trois mois après sa libération, — que 253 habitants contre 51.000 en 1914.

Les troupes d'occupation l'avaient systématiquement pillée. Située, pendant deux années dans le champ de bataille, elle était en grande partie détruite. Les biens mobiliers abandonnés ainsi que ce qui pouvait servir à la guerre : cuivres, plombs, zincs, papiers etc. avaient été emportés en Allemagne. Privés de leurs toitures par l'arrachage des chéneaux en zinc et des charpentes utilisées comme bois de chauffage par les troupes ennemis, les immeubles dépérissent sous les intempéries.

L'autorité allemande décida la destruction de la ville. Deux équipes de pionniers, l'une opérant à partir du centre de la ville, l'autre à partir de la gare minèrent chaque immeuble à la dynamite. Les trous béants laissés dans les 94 piliers de la Basilique témoignent de cette volonté de raser la cité. Enfin, avant l'assaut final, des pluies d'obus français s'abattirent sur la ville.

A sa libération, Saint-Quentin offrait un spectacle de désolation et de chaos, particulièrement le centre et le quartier de la gare, écroulés sous les explosions de dynamite. On se frayait difficilement un passage dans les rues obstruées par les décombres où pullulaient les rats. On puisait l'eau nécessaire dans une citerne placée en haut de la rue d'Isle.

Dès le début de 1918, quelques Saint-Quentinois réfugiés à Paris envisagèrent les mesures à prendre pour relever la ville au moment de la libération espérée. M. HERRIOT, sénateur-maire de la ville de Lyon, prit la généreuse initiative de faire adopter Saint-Quentin par la ville qu'il administrait.

(1) Communication donnée à la Société Académique le 30 Septembre 1977.

Un comité fut créé sous sa Présidence d'Honneur et celles de MM. TOURON, sénateur et RINGUIER, député. Le secrétaire en fut M. Armand SERET, père du conférencier qui, lui-même, participa aux derniers travaux de ce Comité. Plusieurs notables et personnalités Saint-Quentinoises les entouraient et lesaidaient dans leur tâche.

Dès le 22 janvier 1918, M. HERRIOT déclare que la ville de Lyon a décidé de consacrer une partie de ses ressources à ce parrainage. La guerre n'est pas finie. Lyon recevra les vieillards, les infirmes, les orphelins, les soldats permissionnaires de sa ville filleule. Les mutilés seront rééduqués. M. HERRIOT entend faire donner aux Saint-Quentinois les mêmes soins que reçoivent les Lyonnais. Mais la grosse œuvre sera celle de la reconstruction future de la ville.

A la libération de Saint-Quentin, le maire de Lyon commande, le 10 octobre 1918, du mobilier destiné aux Saint-Quentinois. Le 22 octobre son Conseil Municipal adresse un chèque de 50.000 F (2) « pour pourvoir aux premiers besoins », ainsi qu'un camion de vêtements.

Le 10 novembre M. HERRIOT, à la tête d'une délégation de son Conseil Municipal composée de 10 élus, visite Saint-Quentin. Le spectacle de la ville dévastée, dont l'ennemi a emporté, anéanti ou brisé, tous les éléments vitaux, la vue des quartiers entiers dynamités, des usines détruites ou mutilées, des maisons saccagées ou rendues inhabitables, de la Basilique, plus imposante et plus grandiose encore dans ses ruines produisent une impression profonde sur M. HERRIOT qui, très ému, trouve trop brèves les heures de sa visite. Il déclare : « ...En France, l'idée de fraternité n'est pas une vaine formule ..»

M. GIBERT, premier Adjoint faisant fonction de Maire, signale à M. HERRIOT les obstacles que rencontre la population pour rentrer dans ses foyers, déblayer les ruines et travailler au relèvement de la cité. L'Armée entraîne les initiatives : des munitions, des grenades sont mélangées aux décombres ; les caves sont remplies d'immondices ; les citerne, contaminées. La Municipalité et le Comité manquent de moyens de transport et de camionnage aussi bien à Paris qu'à Saint-Quentin.

M. HERRIOT demande au Comité France-Amérique de Lyon de faire don d'une camionnette. De son côté, la ville de Lyon donnera un camion bâché de trois tonnes, et ce camion « Ville de Lyon », pourra occasionnellement recevoir des banquettes.

(2) Il faut multiplier par 2 les francs de 1918, pour les convertir en nos francs actuels. Ainsi se rend-on compte de l'importance considérable des secours successifs.

Dès lors affluent les dons en espèces et en nature : denrées, vêtements, chaussures, meubles etc. Les habitants de Saint-Quentin, dénués de tout, épuisent les stocks car beaucoup rentrent dans leur ville malgré les conditions de vie désastreuses. Un comité de Dames américaines, réuni à Lyon, joint son action bienfaisante à celle de la grande ville. Mais l'arrivée des secours est freinée par les difficultés de transport. Cette fois, Lyon donne trois camions bâchés. Ils apportent 800 couvertures, 1.100 m de coutil, 1.600 kg de crin végétal, 624 paires de chaussures etc. Puis, en février, quatre wagons arrivent de Lyon-Guillotière.

La reconstruction de Saint-Quentin et sa remise en état exigeaient des années d'efforts. L'aide de la ville de Lyon ne se démentit pas. En 1921, elle envoie un mandat de 100.000 F dont les deux tiers devront être versés à l'office des Habitations à Bon Marché de la Ville de Saint-Quentin, l'autre tiers étant réservé au Comité pour en user selon ses décisions.

Au début de 1923, une délégation de la ville de Saint-Quentin et du Comité se rend à Lyon. La ville de Lyon, à la demande des Saint-Quentinois, décide de donner 850.000 F pour la construction de deux dispensaires et du groupe scolaire qui porte son nom. M. HERRIOT « désirait faire quelque chose pour l'embellissement de la ville ». Il fit don d'arbres d'agrément, d'arbres à fruits et de rosiers. Il déléguera l'architecte paysagiste de la ville de Lyon pour étudier sur place « ce que l'on pourrait faire dans ce sens ».

En 1924, le Comité Lyon-Saint-Quentin donna au Bureau de Bienfaisance 28.000 F en nature et 23.500 F en espèces. Il alloua une subvention de 1.000 F au Comité de Secours d'Hygiène Sociale et de Prévention anti-tuberculeuse et 1.000 F à l'œuvre de la Nouvelle Etoile. Enfin en novembre 1927, le Comité décide que le moment est venu de clore les comptes. Il projette d'employer le reliquat — 300.000 F — à l'achat d'un titre de rente dont les arrérages seront affectés au fonctionnement de l'Ecole de Dessin QUENTIN DE LA TOUR. Il restera ainsi à la ville de Saint-Quentin un souvenir impérissable de la grande Cité Lyonnaise ; également, dans les œuvres sociales, par la fondation et la dotation du dispensaire et la dotation des Habitations à Bon Marché ; enfin dans l'Instruction Publique, par la création du groupe scolaire Lyon-Saint-Quentin et dans les Beaux-Arts, par une dotation ayant pour but d'aider puissamment au fonctionnement de l'Ecole DE LA TOUR.

« — Ces trois fondations, dit le procès-verbal de la dernière réunion du Bureau, résumeront, pour ainsi dire, et symboliseront chez nous le Génie de la Grande Ville de Lyon sous les trois formes les plus frappantes de son activité, puisqu'elle a toujours marché en tête du progrès social, que l'instruction publique y est l'objet d'une vive et constante sollicitude et que l'éclat de ses industries artistiques rayonne sur le monde entier. »

Le Comité Lyon-Saint-Quentin distribua 2.749.946 F de secours, soit près de 5 millions et demi de nos francs actuels, ou... 550.000.000 de « centimes ». Une partie de cet argent fut consacrée à l'achat d'appareils orthopédiques, de mobilier, de literie, de vêtements, de chaussures, de machines à coudre. Le bureau de Bienfaisance, le Musée de LA TOUR, la Caisse des Ecoles, le Lycée, les Bibliothèques etc... reçurent d'importantes subventions.

550.000 F permirent la construction de l'Ecole de Lyon, ce qui représenterait plus d'un million de nos francs actuels. L'énumération des organismes secourus nécessiterait une longue liste dans laquelle figureraient encore 300.000 F d'avance aux sinistrés nécessiteux. 2.500 familles reçurent 424.463 F ; 2.465 vieillards, 274.611 F ; 270 orphelins furent adoptés, etc.

En plus des dons chiffrés, le Comité distribua de nombreux objets envoyés par Lyon, tels que 1.632 matelas, 509 lits, 800 paires de draps, plus de 3.000 couvertures et plus de 12.000 articles de ménage ; plus de 30.000 articles de vêtements et de 8.000 paires de chaussures.

Ces nombres donnent une idée de l'extrême misère de la population Saint-Quentinoise dans le temps qui suivit la libération de la ville, mais aussi de l'admirable générosité de Lyon, sous l'impulsion de son Maire.

Ces dons en nature et en espèces apportaient, en plus du secours matériel, un grand réconfort moral aux Saint-Quentinois. Dans leur ville en ruines, au dououreux sentiment d'abandon et d'isolement, se substituait la chaleureuse amitié que leur portaient les habitants d'une grande ville de France.

Une plaquette associant les armes de Lyon à celles de Saint-Quentin en souvenir du parrainage, répond à ce sentiment par cette devise :

« *LUGDUNO TENACI VINCULA JUNGOR* »
« *A LYON, UN LIEN INDESTRUCTIBLE M'UNIT* »

Pierre SERET.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SOISSONS

1978

Bureau de la Société

<i>Président</i>	M. B. ANCIEN
<i>Vice-Président</i>	M. R. HAUTION
<i>Vice-Présidente</i>	M ^{me} G. CORDONNIER
<i>Secrétaire-Bibliothécaire</i>	M ^{me} G. CORDONNIER
<i>Trésorier</i>	M. J. HACARD
<i>Archiviste</i>	M. CORTEYS
<i>Secrétaire-Adjointes</i>	M ^{mes} SALVAGE et HENARD

Le cimetière mérovingien de la colline Saint-Jean et l'Eglise Saint-Jacques

Sur la colline de Saint-Jean, les inconvénients qu'apportent les eaux de ruissellement, là retenues par un banc d'argile, sont connus depuis longtemps. Ce n'est pas sans raisons que les moines avaient remblayé certaines parties basses de leurs locaux (le grand cellier notamment) et pratiqué des drains. Mais ces drains négligés depuis plusieurs siècles sont devenus inopérants. Afin d'assainir le cloître on a entrepris en décembre 1959 la création d'un égout, qui traversera en diagonale la cour d'entrée face au parvis, et viendra déboucher à proximité de l'accès primitif de l'abbaye Saint-Jean des Vignes.

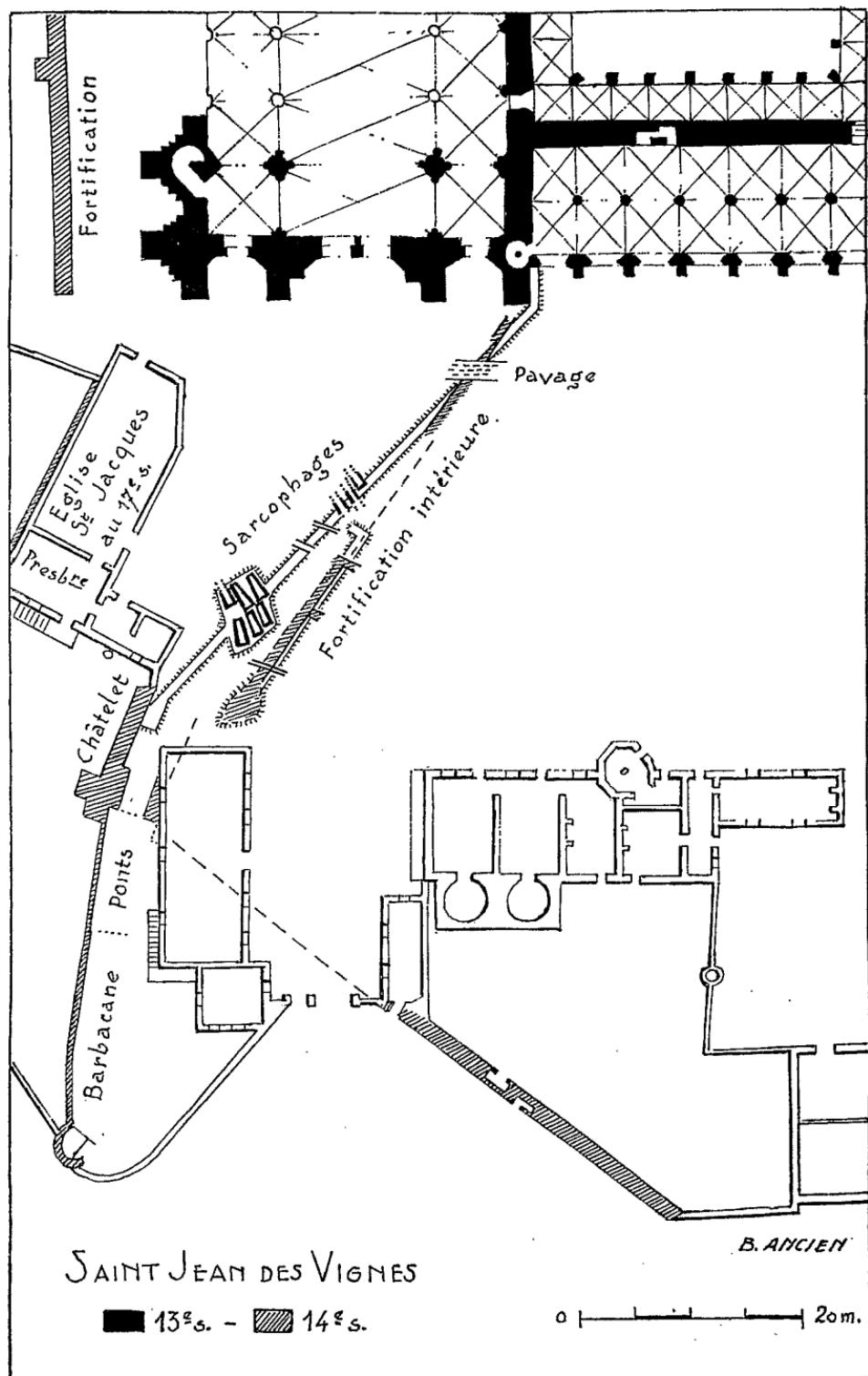
Deux tranchées ont été creusées successivement, ce sont elles qui viennent d'apporter des éléments archéologiques nouveaux : les uns concernent l'abbaye ; les autres révèlent une nécropole insoupçonnée, laquelle vient poser de nouvelles énigmes dans la partie ancienne de l'histoire de Soissons.

LE MUR FORTIFIE DE LA COUR :

La première tranchée mit à jour, les fondations du mur fortifié qui séparait la cour du parvis, de celle du couvent. Cette découverte n'est pas sans intérêt, car des sondages antérieurs se fondant sur la vue cavalière de Barbaran (1673) l'avaient cherché en vain.

La muraille en réalité se greffait à la jonction du réfectoire et de l'église, coupait le parvis en diagonale et venait joindre l'arrière du châtelet, qui s'est déterminé par un massif empierre. On retrouve d'ailleurs, au-delà de cet empierrement, les vestiges dudit châtelet et, au-delà, de sa barbacane.

Arasée à 0,55 m sous terre, la muraille est épaisse de 1,27 m et présente un talon à sa base. Elle dut appartenir à la grande campagne de travaux de fortification de l'abbaye qui se plaça à la fin du XIV^e siècle. On peut dire qu'ainsi disposée, elle amoindrisait singulièrement la majesté de la façade. Saint-Jean des Vignes veillant à sa sécurité s'enlaidissait et depuis lors, comme tant d'autres édifices, il n'eut plus de parvis digne de lui, ce dernier se réduisait à un enclos de 6 ares.



La seconde tranchée, celle qui va nous retenir maintenant, rencontra des ossements humains et deux groupes de sarcophages.

Une telle découverte dans un enclos monastique pourrait paraître banale au simple curieux, elle l'est moins en réalité.

Une première question se posait : s'agissait-il d'un cimetière de la communauté ? — La constatation de l'archaïsme des sarcophages commanda une réponse négative, cet archaïsme les vieillit au-delà de la date de fondation du couvent.

Cette solution écartée, une autre se suggérait : la nécropole était-elle celle de l'église Saint-Jacques au Parvis, qui se dressait à 16 m de là ? Cette fois encore il était trop hâtif de se prononcer d'emblée, des considérations étaient à suivre, aussi l'examen des annales de l'église s'imposait.

L'EGLISE SAINT-JACQUES :

Son vocable est assez peu évocateur aux Soissonnais. D'abord Saint-Jean-Baptiste du Mont, elle était le siège d'une des paroisses primitives, son curé avait rang parmi les 12 cardinaux de la ville.

Sa circonscription religieuse s'étendait des pentes de la colline jusqu'à Chevreux en englobant le faubourg de Crise (1).

L'église isolée de l'agglomération était sans doute fort chétive, de grandes destinées l'attendaient pourtant.

En 1076, l'évêque la concéda pour en faire la cellule du couvent naissant. De cette première église, ou d'une autre qui lui aurait immédiatement succédé, les substructions ont été retrouvées par les religieux en 1644 (2).

Nos fouilles faites en collaboration avec A. Deshayes en 1951, ont exhumé une petite abside semi-circulaire ignorée, gisant approximativement sous le transept de l'édifice du XIII^e siècle. Les fouilles interrompues n'ont pas permis de préciser à quelle église primitive appartenait ce vestige.

Le partage entre chanoines et paroissiens put durer jusqu'au XIII^e siècle, date de la création du grand vaisseau. C'est alors que la chapelle fut rejetée au dehors, à la jonction du transept nouveau et du cloître. Sur un emplacement distinct désormais, l'oratoire abandonna son nom, il se plaça sous l'invocation de Saint-Jacques.

Une particularité curieuse est à signaler : les moines conservèrent dans leur vaisseau les fonts baptismaux de la paroisse ; ce n'est qu'en 1558, que l'abbé Jean de la Fontaine les fit transporter dans Saint-Jacques (2).

Les déprédations calvinistes de 1567, rendirent l'abbaye inhabitable (3), Saint-Jacques bien entendu était inclus dans le désastre. A la reprise du culte, toujours selon de Louen, les johannistes firent du local de Saint-Jacques leur sacristie, en compensation ils permirent aux paroissiens, l'usage de la chapelle Saint-Blaise située dans le transept Nord de l'église abbatiale.

Un jour vint où le service paroissial contraria les heures canoniales, on se résolut à recréer une chapelle paroissiale au dehors de la grande église. Et c'est alors, que Saint-Jacques vint s'adosser au rempart, entre la grosse tour et la porte fortifiée du monastère.

A l'occasion de ces travaux, suivant le rapport de Cabaret (4), on aurait trouvé d'anciennes fondations, et parmi elles, divers blocs de pierre dont les sculptures firent augurer qu'elles avaient appartenu à un temple de druides !

Toujours est-il que cette bâtie sans style, est celle que l'on voit sur la gravure de Barbaran, fort écrasée par le grandiose monument voisin.

Sa construction avait été assez négligée, mais un restaurateur lui viendra en la personne de son curé Jacques Dufresne qui fut aussi grand prieur de l'abbaye. En 1679, de ses deniers, il la refit tout à neuf et bâtit contre elle le presbytère qui subsiste encore. La création du cimetière paroissial fut de quelques années postérieure à cette réfection, il fut créé aux dépens du jardin dit de la Trésorerie (2).

L'église, desservie par un johanniste n'avait pas de clocher, ses quatre petites cloches étaient hébergées dans la tour de droite de Saint-Jean, de là elles appelaient aux cérémonies des meuniers et des faubouriens, répartis à la veille de la Révolution, dans 30 ou 36 feux ou ménages.

Le dernier prieur-curé Alexandre Victor Luce, évincé, la chétive chapelle retint peu les agents du nouveau régime, tout juste sait-on que le couvreur Clavière, qui pendant quatre journées (mai-juin 1791) s'attaqua avec quatre acolytes aux croix et aux coqs de Saint-Jean, inscrivit sur sa facture son passage à Saint-Jacques (5).

Pour le reste, la chapelle suivit les destinées de l'abbaye qui fut abandonnée au Ministère de la Guerre. Elle figure sur le plan officiel de 1818. Deux salles la divisaient, l'une (l'ancien chœur) est toujours qualifiée chapelle, l'autre sert de logis au garde-magasin.

On la retrouve ensuite, dans une attitude très romantique, sur la peinture de Quaglio, qu'une rarissime gravure de l'Allemand Borum a vulgarisée en 1829.

Mais les années de Saint-Jacques étaient alors comptées, l'Armée la supprima peu après pour ouvrir un passage qui gagnait la rue Saint-Jean. Son annexe le presbytère, qu'un obus de 1814 avait incendié (6), mais qu'on avait remis en état, fut conservé ; ses pignons à gradins toujours en place sont d'un heureux effet. La largeur de cette demeure est celle de l'édicule disparu, ses côtés en restituent l'orientation.

♦♦

Le moment est venu de reprendre les questions soulevées à propos de la découverte du gisement funéraire, et de tenter de le dater.

La proximité du cimetière avec l'église Saint-Jacques n'est que fortuite, puisque le rappel historique qui vient d'être fait a établi que cette paroissiale aux multiples pérégrinations ne s'est placée là qu'en 1567.

Le cimetière n'appartient pas davantage à l'abbaye. Il est évident qu'il se trouvait désaffecté bien avant le XIII^e siècle puisque c'est sur son emplacement que les religieux déterminèrent leur parvis et surtout qu'inconsidérément ils tracèrent la voie charrière d'accès du couvent.

Nous allons maintenant mettre l'archéologie à contribution, elle seule pourra nous indiquer l'âge approximatif des sarcophages.

LES SARCOPHAGES :

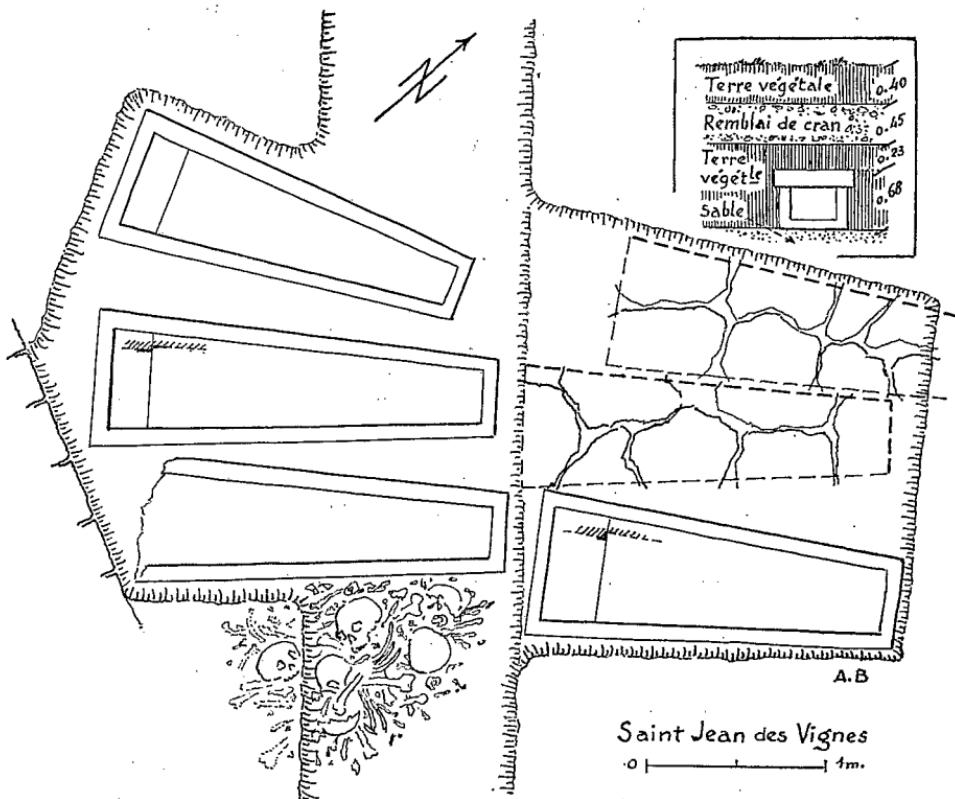
Plusieurs fois au cours des âges leur présence a du être détectée, mais jamais jusqu'alors elle n'avait été publiée. Leur dernière apparition selon M. Roch (gardien) qui en fut témoin, se placa quelques années avant 1914, ils furent constatés au devant du portail gauche.

Les sarcophages de 1959, sont serrés les uns contre les autres et forment deux groupes. Le premier est sur la ligne d'axe du grand portail, il en est éloigné de 16 mètres et comprend trois sarcophages. Le second à douze mètres au-delà, en comprend 6.

Les couvercles se trouvent actuellement à une profondeur de 1 mètre, mais si l'on tient compte d'un exhaussement qui paraît récent, ils n'étaient primitivement recouverts que par une trentaine de centimètres de terre. Ces auges trapézoïdales sont monolithes, longues de 2 m à 2 m 20 ; leurs couvercles sont plats, faits de plusieurs dalles de taille grossière, ou bien de plusieurs pierres plates et frustes qu'on recueille dans les gravières.

L'exhumation minutieuse de quatre d'entre elles a été faite le 10 décembre ; on remarqua que les squelettes étaient en place, mais aucun objet ne les accompagnait. Ceci n'aide pas à leur datation, mais à défaut il put être constaté que les bières ne sont, ni du type médiéval, ni du type carolingien. Au IX^e siècle en effet, les tombiers pratiquaient dans leur intérieur une logette pour y placer le crâne (tous les sarcophages de Saint-Médard nous en donnent des exemples). A Saint-Jean au contraire, ils appartiennent au type plus primitif, dont le fond ne présente qu'un imperceptible rehaussement pour soutenir la tête. Ce type est celui qui est si fréquent dans les cimetières mérovingiens du Soissonnais, de dates antérieures à la coutume des inhumations autour des églises.

Il faut ajouter que tous les cercueils de Saint-Jean ont les pieds vers le Nord-Est, c'est une orientation qui ne correspond pas à celle de la collégiale ni à celle de Saint-Jacques ; ce serait, s'il en était encore besoin, une preuve supplémentaire d'indépendance.



On remarque aussi une accumulation importante d'ossements près du groupe des six sarcophages. C'est un ossuaire qui a dû être créé là lors de terrassements anciens, peut-être au moment de la construction de la muraille XIV^e siècle, dont nous avons parlé ; il est vraisemblable que beaucoup de ces débris venaient d'inhumations en pleine terre.

En s'aidant des préceptes d'archéologie mérovingienne, récemment codifiés par M. Edouard Salin, on peut penser que le cimetière de Saint-Jean dans sa partie mise au jour, date au plus tard du VIII^e siècle. C'était au temps où l'ensemble des défunt ne reposaient pas encore autour des temples, époque tardive où l'absence de mobilier funéraire ne surprend pas.

Diverses influences se manifestaient à ce cimetière : le rapprochement des cercueils — il est contraire à la pratique des envahisseurs et montre que la coutume familiale gallo-romaine était suivie. Le choix de la crête de la colline reste en apparence conforme à la tradition germanique. — En apparence disons-nous, parce que peut-être la nécropole pouvait n'être que l'extension de celle que les gallo-romains avaient sur le terre-plein, où se trouvent maintenant les casernes (c'est la construction du fort à cornes, vers 1845, qui révéla cette nécropole que l'archéologue Lelaurain a depuis fouillée imparfaitement).

••

La découverte franque vient à point ajouter à la mythologie de la butte de Saint-Jean.

Car cette colline considérée avant l'arrivée des religieux de Saint-Augustin, n'était qu'un centre mythologique pour nos anciens auteurs. On y connaissait la fontaine Myon dont l'onde bienfaisante était encore recueillie par les malades il y a cent ans à peine. Melchior Regnault avisant les ruines antiques de l'enclos des Capucins, les prenait pour les restes d'un fort de César. Cabaret, parlait des substructions du temple des druides rencontrées lors de la construction de Saint-Jacques (8). On évoquait donc divers souvenirs antiques mais on ne devinait ni le fameux théâtre, ni les nécropoles, c'est l'archéologie qui en fait don à l'histoire

Les Johannistes ne savaient pas interpréter le nom de « En Sarrazine » qui était celui du plateau au-devant de leurs flèches (dénombrement du temporel de l'abbaye — 1520) (7). C'est une dénomination assez fréquente partout en France, et presque toujours, sous les Sarrazines on trouve une nécropole, non pas mauresque mais romaine.

Sur la butte, il semble vraisemblable qu'au cimetière latin des 3^e et 4^e siècles qui se trouvait à l'ouest, se soit juxtaposé le cimetière franc.

Souvent les chrétiens érigèrent des chapelles sur les cimetières ; il est de ces chapelles qui devinrent paroissiales ou sièges d'abbayes (9) ; le cas put présider à la naissance de Saint Jean du Mont, c'est une conjecture, d'autres découvertes pourraient la confirmer. A défaut, la révélation des sépultures franques, dans la capitale de Clotaire et de Chilpéric où les vestiges francs sont si rares, est un événement qui en lui-même est plein d'intérêt (10).

Bernard ANCIEN.

NOTES :

- (1) Houllier — Etat du Diocèse (1783).
- (2) De Louen — Histoire de Saint-Jean des Vignes (1710) p. 533.
- (3) Dormay — Histoire de Soissons II, p. 486.
- (4) Cabaret — Histoire manuscrite de Soissons p. 3.
- (5) Collet — Episodes de la Révolution (B.S.A.S. 2 - VI - p. 182).
- (6) H. Martin — Histoire de Soissons II. suppl. p. 65
- (7) Bibliothèque de Soissons — Manuscrit n° 6 p. 20 V^e etc.

(8) Le rapport de Cabaret est trop nébuleux pour être pris au sérieux, mais on sait que les romains érigèrent parfois des petits temples sur les hauteurs voisines des villes. Ces édicules qui peut-être succédaient à des sanctuaires plus anciens ont disparu sans laisser de souvenirs ; A. Grenier dans son Manuel d'archéologie en cite plusieurs qui ont été retrouvés de nos jours, nommons le Mont Capron près de Beauvais.

(9) Les exemples sont abondants : Saint-Rémi de Reims, Saint-Vincent de Laon, Saint-Crépin le Grand de Soissons, etc.

(10) Les trouvailles se rapportant à cette époque, et qui ont été signalées, voisinaienent avec des églises anciennes : 1892, deux plaques boucles, non en fosses, près de Notre-Dame des Vignes — 1898, tombes avec bijouterie mérovingienne près de Saint-Pierre à la Chaux — 1963, sépultures avec plaque boucle avenue de Reims à Soissons — 1970, plusieurs sarcophages avec belle plaque boucle près de la primitive église Saint-Martin entre l'avenue de Reims et la rue de l'Arquebuse à Soissons.
